

	Motion visant à amplifier la transition écologique de Namur Capitale
23 juin 2020	HUBINON Anne

Madame la Présidente,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les Echevins,
Chers collègues,

Au terme des élections de 2018, lorsqu'il a fallu redessiner l'architecture de notre organisation communale, un échevinat de la Transition écologique est né. **Ce n'est pas rien.** Ce n'était pas de la cosmétique politique pour rendre plus vert un échevinat qui l'était déjà. C'était la volonté partagée de mettre en avant un débat de société et les questionnements que chacun se pose sur l'avenir que nous préparons à nos enfants et les leurs. D'ailleurs, ce sont bien nos enfants qui ont marché pour le climat durant des dizaines de vendredis, non ? Ce sont bien eux que notre Collège a reçu, afin d'écouter leurs revendications. Ce sont bien eux qui ont participé aux *World Cafés Climat*, destinés à alimenter notre réflexion sur les mesures concrètes à prendre à Namur. Ce sont bien leurs petits frères et petites sœurs que nous accueillons dans nos écoles communales et nos crèches, avec un encadrement de plus en plus tourné vers des activités nature. Ce sont bien leurs grands-parents qui ont rejoint le mouvement en battant le pavé à leur tour... non ?

A Namur, nous avons souhaité nous donner les moyens et ne pas considérer ces questions – *quelle possible consommation locale ? faire du durable ou pas ? comment encourager les artisans et les commerçants ? construire du neuf, mais avec quelles contraintes ? verduriser notre environnement ?* – ces questions donc, comme « accessoires », comme des interrogations de seconde zone. Non !

Certes, d'aucuns rediront qu'une motion ne changera pas grand-chose, que ce n'est pas au niveau communal que cela se passe. Que les compétences nécessaires pour faire structurellement évoluer les choses sont plutôt régionales, fédérales, voire supra nationales. Et c'est vrai ! Croyez bien que les écologistes, qu'ils soient en charge ou sur les bancs de l'opposition, à d'autres niveaux de pouvoir, ne lâchent pas ce fil... Quant à l'Europe, depuis la

signature du Pacte vert, fin 2019, et malgré la crise sanitaire majeure que nous connaissons, elle ne souhaite aucunement revoir son processus. Au contraire, la Commission européenne accélère l'adoption de mesures visant la protection de la biodiversité et la promotion de l'alimentation saine. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à faire un lien entre la crise, aujourd'hui sanitaire et demain économique et sociale, et la crise climatique. Nous avons tous ressenti un frein dans nos vies habituelles, nous nous sommes tous interrogés sur ce fameux « monde de demain », et beaucoup refusent de revenir au monde d'avant-pandémie, ce modèle finalement presque anormal. Il y a donc des choses à changer.

Les leviers communaux sont-ils les plus efficaces ? Certes non. Faut-il donc en rester là et attendre ce « monde de demain » que d'autres nous préparent ? Non, nous ne le croyons pas. Faut-il, au niveau communal, se contenter d'un fonctionnement en silo, à la verticale, où chaque échelon gère ses compétences, sans envisager une forme de transversalité ? Croyez-vous que les Namuroises et les Namurois perçoivent notre action de cette façon ?

Dès lors, si les responsabilités qui sont les nôtres ne sont pas toujours directement dédiées à la transition écologique et à cet intérêt pour le climat, gardons en tête, qu'à tout le moins, les autorités communales ont un devoir d'exemplarité en la matière. Au plus ces dynamiques respectueuses de l'environnement feront partie de nous, de notre façon de consommer, de nous développer, de communiquer, au plus elles nous paraîtront naturelles ! Lorsqu'on enseigne aux plus jeunes, comme je le fais au quotidien, je l'observe : c'est par l'exemple que le message passe, bien mieux que par tout autre moyen. Et donc, ici : dans la manière dont nous gérons l'espace public, dont nous consommons, construisons, isolons nos bâtiments, dont nous soutenons les projets citoyens, gérons nos déchets, protégeons notre Fleuve et nos rivières, ... les exemples sont légion, nous assumons une responsabilité sur l'avenir. **Ce n'est pas rien.**

Je pense au schéma de développement communal, au Plan climat-énergie 2020, au Plan Air-Climat-Energie 2030 à construire avec un panel d'experts et de citoyens, à l'éco-consommation et autres initiatives de réduction des déchets, tant pour les ménages que pour les commerces. Je pense à la naissance prochaine du Conseil Agroalimentaire Durable Namurois, à notre éclairage public, aux projets de végétalisation. **Ce n'est pas rien.**

Dès lors, un texte vous est proposé au vote ce soir. Dans la dynamique initié par le Groupe de travail, nous avons au moins deux souhaits : établir un état des lieux des initiatives existantes et à soutenir, mais aussi développer des actions concrètes. Il nous est apparu rapidement que le premier risque était celui du « catalogue des bonnes intentions ». Il eût été facile de lister toutes les bonnes idées, en faire la promotion et les oublier aussi vite, surtout aujourd'hui, alors que toute notre énergie était tournée sur les questions sociales et de santé. Le deuxième risque était celui de l'effet d'annonce. On se lance, authentiquement convaincu par les mesures proposées... sans analyse plus fine sur la manière de les faire vivre au sein des services, pire... sans les moyens nécessaires. Alors même que nous souhaitons voir les lignes bouger, les priorités se redessiner, comment le faire hors contexte ? Une gestion raisonnée et raisonnable des fonds publics ne peut s'envisager à l'aune d'une seule thématique, fusse-t-elle aussi transversale et majeure que celle de notre façon d'aborder nos responsabilités face au dérèglement climatique.

Concrètement, vous avez reçu en début de séance une version amendée du texte. En concertation avec le Collège, cette version bis est née des derniers apports du groupe PTB, que nous remercions pour ses commentaires. C'est une bonne chose. Nous avons analysé le fond des propositions et apprécié la pertinence des amendements proposés (vous les trouverez dans le texte, ils sont soulignés). Au plus, celui-ci correspond à nos sensibilités, au plus il pourra s'inscrire durablement dans nos choix. Le texte est conséquent, vous l'avez lu. Au public qui nous écoute encore à cette heure tardive, il est accessible sur le site de la Ville et celui d'Ecolo Namur.

La structure n'a pas changé : les considérants généraux, suivis par les démarches structurelles transversales déjà prises à Namur, ainsi que les initiatives existantes. Ensuite, le rappel de l'importance d'apporter des réponses aux inquiétudes citoyennes. Et enfin, les décisions que nous vous proposons de voter ce soir :

- Des décisions générales,
- Des décisions en matière d'adaptation aux changements climatiques
- ... de protection des publics plus défavorisés
- ... d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- ... d'agriculture et d'alimentation
- ... de politique énergétique

- ... de mobilité
- ... d'exemplarité
- ... d'enseignement
- ... de végétalisation
- ... de sensibilisation

Le texte de ce soir est sûrement imparfait, mais il a au moins deux mérites : il existe... et il n'est pas seulement un premier pas. Il s'inscrit dans la continuité d'une démarche et amplifie le travail entamé dès 2006, tout en se projetant vers demain. Il montre qu'à Namur, nous sommes conscients qu'une part de la responsabilité nous incombe, et que nous ne restons pas sourds face à ce débat qui est bien celui du XXIème siècle. **Et ce n'est pas rien.**

Merci pour votre attention.